

Bilan de l'Association Synergie Epargne Retraite Prévoyance au 31 décembre 2017 (en euros)

	2017	2016		2017	2016
Immobilisations incorporelles	1,00	1,00			
Titres	15,00	15,00			
Créances à court terme	0	1 051 428,73	Report à nouveau	15 137,50	15 137,50
			Résultat de l'exercice	1 325 434.89	
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles	1 670 191.03	189 112,26			
- Banque compte-courant	1 624 440.60	142 111,70			
- Banque livret CMB	45 127.69	46 295,82			
- Banque Librissime	278.62	277,74	Dettes à court terme	329 634.64	1 225 419,49
- Intérêts courus à recevoir	344.12	427,00	- Créiteurs divers	329 634.64	1 225 419,49
TOTAL ACTIF	1 670 207.03	1 240 556,99	TOTAL PASSIF	1 670 207.03	1 240 556,99

Compte de résultat de l'Association Synergie Epargne Retraite Prévoyance au 31 décembre 2017 (en euros)

	2017	2016		2017	2016
Travaux, fournitures et services extérieurs	826 467.00	1 326 522,69	Cotisations	2 173 371.20	1 351 428,73
- Mise à dispo personnel Suravenir	94 406.40	119 205,04			
- Honoraires, frais d'actes et contentieux	6 987.79	10 450,79			
- Courrier aux adhérents	692 643.45	1 155 585,30			
- Autres services extérieurs	32 429.36	41 281,56			
Frais divers de gestion	21 740.63	25 333,04	Produits financiers	271.32	427,00
- Déplacements des administrateurs	7 316.99	8 573,72			
- Missions et réceptions	14 327.64	16 657,42			
- Autres frais divers de gestion	96.00	101,90			
TOTAL CHARGES	848 207.63	1 351 855,73	TOTAL PRODUITS	2 173 642.52	1 351 855,73
SOLDE CREDITEUR (BENEFICE)	1 325 434.89				
TOTAL GENERAL	2 173 642.52	1 351 855,73	TOTAL GENERAL	2 173 642.52	1 351 855,73

ANNEXE 2017

GENERALITES

Les comptes sont établis en application des principes comptables fondamentaux :

- Principe de continuité d'exploitation,
- Principe de permanence des méthodes,
- Principe de prudence,
- Principe de non compensation,
- Principe de séparation des exercices.

Au-delà des informations obligatoires (résultant de l'application des textes réglementaires) sont indiquées toutes les informations jugées d'importance significative.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées sont exprimées en euros.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

La nomenclature des comptes utilisés dans chaque comptabilité sectorielle, de même que le format des comptes de synthèse sectoriels et patrimoniaux, sont ceux définis par le règlement n°99-01 du CRC du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations. Cette nomenclature est complétée par les numéros de compte visés dans l'avis 2004-17 du CNC du 27 octobre 2004 relatif au traitement comptable des opérations d'une association souscriptrice d'un contrat collectif d'assurance.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le conseil d'administration du 5 avril 2017 a fait évoluer le processus de fixation de la cotisation des adhérents.

La cotisation 2016 et les cotisations précédentes résultaient d'un constat a posteriori des charges réalisées au cours d'un exercice passé.

La cotisation 2017 est fixée sur la base du budget prévisionnel 2017, soit 1.76 € par adhérent.

Toutefois, cette cotisation ne s'appliquera pas aux nouveaux adhérents de l'année 2017, mais aux seuls adhérents déjà présents au 31/12/2016.

Le mécanisme ainsi mis en place, qui conforte l'autonomie de gestion de l'association, implique, à partir de l'année 2017, des résultats d'exercice différents de zéro. Il induira de ce fait un ajustement de la cotisation annuelle, en fonction des résultats dégagés et des prévisions de charges à venir.

CREANCES & DETTES

	2017	2016
Débiteurs Divers	-	1 051 429
Créditeurs Divers	329 635	1 225 419

Toutes les créances et dettes sont à moins d'un an.

OPERATIONS REALISEES PAR SURAVENIR DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MOYENS

Selon la convention du 8 Janvier 2008, la SEREP confie à Suravenir la tâche d'effectuer pour son compte et à sa demande, l'exécution matérielle de certaines de ses obligations par la mise à disposition des moyens nécessaires.

	2017	2016
Prestations liées au code des assurances	229 148	1 104 303
Prestations liées à la vie sociale de la SEREP	95 173	115 973